

# **Mairie de Méry sur Cher**

## COMpte-RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2016

Date de convocation : 19 septembre 2016

**Présents : M Nivard maire, Mme Billon, M Ait Slimane, M Béguin, adjoints  
Mme Fiette, M Nisseron, M Duméry, Mme Taillemite, Mme Gaultier.**

### **Absents excusés :**

Mme Bouillot donne procuration à M Ait Slimane

M Le Ponner donne procuration à M Béguin

**Absent :** M Liance

**Secrétaires de séance :** Mme Gaultier et Mme Billon

### **Ouverture de la séance à 19 heures**

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 24 juin 2016 : approuvé à l'unanimité

### **Ordre du jour :**

#### **Présentation de la nouvelle directrice et point sur la rentrée**

Mme SARRON nouvelle directrice de notre école en charge des élèves de CM1 et CM2, vient de la commune de Feux à côté de Sancerre, d'où elle a demandé sa mutation suite à un RPI. Elle nous dit être très contente de l'ensemble de ses élèves et qu'il règne une très bonne entente entre eux, accompagnée d'une très bonne équipe Mme Gauthier en charge de la maternelle ainsi que Mme Cléto, en charge des CP, CE1 et CE2. L'école compte à ce jour 60 élèves.

#### **Modification des statuts du SDE 18**

Le SDE 18 va intégrer une nouvelle communauté de communes Berry Grand Sud au sein de son syndicat.

Décision adoptée à l'unanimité par le Conseil.

#### **Panneau STOP route des Macaires**

Nous entérinons la mise en place du panneau STOP.

#### **Tableau d'amortissement 2016 + DM**

Les amortissements de l'année 2015 doivent être amortis sur 15 ans concernant les travaux d'éclairage public.

De ce fait, le budget doit être rééquilibré pour un montant de 8276 euros en dépense de fonctionnement et en recette d'investissement.

Adopté à l'unanimité.

## **Validation de l'agenda d'accessibilité programmé**

La loi du 11 février 2005 impose la mise en accessibilité de l'ensemble des établissements recevant du public (ERP) pour tous types de handicap.

Un agenda d'accessibilité programmée a été instauré sur 3 ans concernant la mairie, l'école et l'église.

Des travaux d'accessibilité sont également à réaliser au niveau de la salle des fêtes.

En 2017, les places de parking ainsi que l'accès à la salle des fêtes seront réalisés, et en 2018 le repérage au sol ainsi que la modification des sanitaires seront réalisés.

Adopté à l'unanimité.

## **Validation du projet et plan de financement du city stade**

Les procédures d'appel d'offre sont en cours pour les différents chantiers. Le 14 octobre aura lieu l'ouverture des plis, 4 lots (terrassement, VRD, espaces verts, jeux). Le projet et le plan de financement sont approuvés à l'unanimité.

## **Organisation de la fête de Noël et cadeaux de Noël**

La fête de l'école de fin d'année sera le vendredi 9 décembre 2016.

Un bon d'achat de 25 € sera attribué à chaque enfant.

## **Mise à jour PCS**

M Leponner remplacera Madame Billy sur l'organigramme du Plan Communal de Sauvegarde (PCS). Ce document est consultable au secrétariat de la Mairie.

## **Sécurité école communale**

Un protocole de sécurité est mis en place depuis la rentrée, avec une personne à l'accueil des enfants ainsi que les portes d'entrées et de classes fermées. Un exercice de confinement sera effectué dans la cantine suite à la visite de la gendarmerie de Mehun sur Yèvre.

## **Motion TGV Grand Centre Auvergne**

Les membres du conseil d'administration de l'Association TGV Grand Centre Auvergne se sont réunis le 6 juillet 2016. Le préfet coordonnateur vient d'annoncer la reprise de la concertation avec les élus afin de déterminer le choix du scénario et indique qu'il va étudier les éléments de la contre-expertise de l'association. Les membres demandent donc l'adoption de la motion tendant à demander la reprise de la concertation, la création d'un comité « adhoc » pour appréhender les différents éléments du projet et les nouveaux résultats de la contre-expertise et qu'une réflexion soit ouverte sur les aménagements à opérer.

Motion adoptée dont 2 abstentions et 1 contre.

## **Nouvelles de la CDC**

Un séminaire des élus communautaires et élus communaux aura lieu le 01 octobre 2016. Suite au départ de M Touzelet, les délégations des vice-présidences doivent être redistribuées.

AB Medica a commencé les travaux d'agrandissement du parking.  
Sur le canal de Berry, un problème se pose sur la commune de Thénioux, les berges menacent de s'effondrer suite à l'invasion d'écrevisses. Les habitants sont encouragés à les pêcher.

### **Questions diverses :**

Deux demandes de stage pour notre école ont été acceptées.

L'association des Maires organise à Marmagne une réunion qui aura lieu le 21 octobre pour la gestion des cimetières et funéraire.

FACILAVIE nous remercie pour la subvention accordée.

Une randonnée est organisée par les Diables Verts le 2 octobre.  
La traditionnelle journée de randonnée des Milles Pattes sera elle le 23 octobre.

Une réunion a eu lieu avec cinq habitants au bout du Grand chemin qui n'ont pas le téléphone. Etait également présent M Maanan technico-commercial d'Orange. Il nous fait parvenir un devis en Mairie. Le prolongement de la ligne devrait être possible pour la fin de l'année.

Un riverain a constaté les week-ends plusieurs véhicules en stationnement au Val du Cher et des champs couverts de canettes ainsi que des feux sauvages. Une demande de rondes à la gendarmerie a été faite.

Un peuplier chemin Lucien Bonneau ne peut être abattu par les employés communaux. Nous ferons donc appel à un spécialiste.

Le bulletin municipal est en préparation.  
Monsieur Robac n'a toujours pas donné suite aux propositions faites par la commune, pour résoudre son problème.

Un déshumidificateur a été offert à la boulangerie.

Les dates des élections présidentielles sont les 23 avril 2017 et 07 mai 2017 et pour les législatives les 11 et 18 juin 2017.

Fin du conseil à 21 heures 40.  
Prochain conseil le 07 novembre 2016